

Nom commercial : edding 24 highlighter

Version: 1.0.0 / FR

Etablie le : 08.12.2011

1.) Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**Nom commercial****edding 24 highlighter****Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange**

Encre destinée à l'utilisation dans des feutres

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Adresse**edding Aktiengesellschaft
Bookkoppel 7
D-22926 Ahrensburg

N° de téléphone +49 (0) 41 02 / 80 8-0

Service émetteur / téléphone

+49 (0)4102 - 808-0

Numéro de téléphone d'appel d'urgencePour renseignements médicaux (en allemand et anglais):
+49 (0)30 30686 790 (Giftnotruf Berlin)**Informations relatives à la fiche de données de sécurité**

sdb_info@umco.de

2.) Identification des dangers**Classification de la substance ou du mélange****Informations relatives à la classification**

Le produit ne satisfait pas aux critères de classification et d'étiquetage mentionnés dans la 1999/45/CE dite Directive préparations dangereuses (DPD)

Éléments d'étiquetage**Éléments d'étiquetage additionnels**

"Fiche de donnée de sécurité disponible sur demande pour les professionnels".

Informations relatives à l'étiquetage

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité font référence à l'encre contenue dans le produit (marqueur).

3.) Composition / information sur les composants**Identification de substance / produit****Caractérisation chimique**

Solution aqueuse de colorants ou de préparations pigmentaires et additifs

Composants dangereux**carbonate-de-sodium-**

N° CE	207-838-8	N° d'index	011-005-00-2	N° CAS	497-19-8
Concentration	> 1	<	5	% en poids	
Classification	Xi; R36				
Symbole de danger	Xi	Phrases-R	36		

Autres informations

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité font référence à l'encre contenue dans le produit (marqueur).

4.) Premiers secours**Indications générales**

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin. Enlever vêtements contaminés, imbibés.

Après inhalation

Assurer un apport d'air frais.

Après contact cutané

Laver immédiatement à l'eau et au savon.

Nom commercial : edding 24 highlighter

Version: 1.0.0 / FR

Etablie le : 08.12.2011

Après contact oculaire

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.).

Après ingestion

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Appeler immédiatement le médecin. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente.

5.) Mesures de lutte contre l'incendie**Agent d'extinction approprié**

Dioxyde de carbone; Mousse; Produit d'extinction à sec; Eau pulvérisée

Tout danger particulier résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produitsEn cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Dioxyde de carbone (CO₂); Monoxyde de carbone (CO)**Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu**

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection.

6.) Mesures à prendre en cas de rejet accidentel**Mesures de prudence relatives aux personnes**

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les chapitres 7 et 8. Eviter contamination de la peau, les yeux et des vêtements. Veiller à assurer une aération suffisante.

Mesures de protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines.

Procédé de nettoyage/récupération

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications du chapitre "élimination".

7.) Manipulation et stockage**Manipulation****Indications pour l'utilisation en toute sûreté**

Assurer une bonne aération des locaux, le cas échéant mettre en place une aspiration mécanique sur le lieu de travail. Minimiser les risques dus à la manipulation du produit par des mesures de sécurité et de prévention appropriées. Les processus (mode opératoire) doit être conçu de façon à empêcher la libération de matières dangereuses ou un contact avec la peau en conformité avec les règles de l'art.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

Stockage**Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. Toujours conserver le produit dans des récipients d'un matériau identique à celui d'origine.

Indications concernant le stockage avec d'autres produits

Aucun(e) n'est connu(e).

Données complémentaires concernant les conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé.

8.) Contrôle de l'exposition / protection individuelle**Valeurs limite d'exposition**

N É A N T

Contrôle de l'exposition**Équipement de protection individuel****Protection respiratoire**

En cas de dépassement des valeurs limite au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Prendre les mesures de protection respiratoire appropriées en cas de formation de aérosols et de brouillard lorsque les valeurs limite d'exposition professionnelle ne sont pas spécifiées.

Nom commercial : edding 24 highlighter

Version: 1.0.0 / FR

Etablie le : 08.12.2011

Protection des mains

En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. en conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (tel que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Protection des yeux

Lunettes de protection (EN 166)

Protection corporelle

Vêtements de travail couramment utilisés pour les travaux chimiques.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

9.) Propriétés physiques et chimiques**Informations générales**

Etat	liquide
Couleur	divers
Odeur	inodore

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement**Changement d'état**

Type	Point d'ébullition		
Valeur		100	°C

Point d'éclair

Remarque non applicable

Densité

Valeur	1,1	g/cm ³
--------	-----	-------------------

Solubilité dans l'eau

Remarque miscible

pH

Valeur	7	-	10
--------	---	---	----

10.) Stabilité et réactivité**Substances à éviter**

Aucune connue

Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

11.) Informations toxicologiques**Expériences issues de la pratique**

Le contact fréquent et prolongé du produit avec la peau peut provoquer des irritations et le dégraissage.

Autres données

Données toxicologiques spécifiques à ce produit ne sont pas connues.

12.) Informations écologiques**Autres Données**

Pas de résultats d'études écologiques disponibles. Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

Nom commercial : edding 24 highlighter

Version: 1.0.0 / FR

Etablie le : 08.12.2011

13.) Considérations relatives à l'élimination**Produit**

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballage

Les emballages doivent être vidés entièrement et remis à la déchetterie en conformité avec les dispositions légales. Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux spécifications d'élimination de l'éliminateur régional agréé.

14.) Informations relatives au transport**Autres données**

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse pour le transport routier, ferroviaire, maritime et aérien national / international.

15.) Informations réglementaires**Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Règlements UE****Directive 96/82/CE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses**

Remarque

Annexe I, partie 1 + 2 : n'est pas nommé. En ce qui concerne des produits de décomposition se produisant éventuellement voir la chapitre 10.

16.) Autres Données**Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:**

Directive CE 67/548/CE ou 99/45/CE dans leur versions respectives actuellement en vigueur.

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.

Directives CE 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/CE

Listes nationales sur les valeurs limite pour l'air applicables dans les différents pays dans leur versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leur versions respectives actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les chapitres respectifs.

Texte complet des phrases-R mentionnées dans la section 3

R36 Irritant pour les yeux.

Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

UMCO Umwelt Consult GmbH

Georg-Wilhelm-Str. 183 , D-21107 Hamburg

Tél.: +49 40 / 79 02 36 300 Fax: +49 40 / 79 02 36 357 e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.